



Mieux intégrer l'arbre

8

Qu'il soit planté en alignement ou qu'il pousse dans un espace vert, l'arbre est le sy l'arbre est aussi fragile du fait des soins qu'il nécessite. La gestion de ce patrimoine

Les arbres décorent et embellissent nos rues, nos quais et nos boulevards. Véritables marques de la nature dans le paysage urbain et composants importants du cadre de vie, ils sont dès lors constamment associés aux politiques d'urbanisme et d'aména-

gement du territoire. Mais l'intégration et surtout la gestion des arbres dans la cité ne sont pas sans poser parfois quelques problèmes. C'est pourquoi la ville de Dunkerque a placé l'arbre au cœur d'une nouvelle réflexion paysagère, plus respectueuse de l'environnement.

Des plantations mieux adaptées

Dunkerque est héritière de son passé. Avec près de 80 % de la ville en ruine à la fin des années 1940, les architectes de la reconstruction ont cherché à reverdir la ville rapidement. Trop rapidement peut-être. On choisit



1- Un arbre remarquable : l'hêtre pourpre situé dans le jardin de la bibliothèque centrale.

2- Dunkerque dispose de 23200 arbres dans les parcs et jardins.

3- Des arbres d'alignement, avenue des Bains.

dans la ville

mboule de la qualité de vie en ville. Mais s'il est riche par la variété de ses espèces, arboré constitue de fait un enjeu important pour la Ville. Explications.

à cette époque des arbres à fort développement et qui poussent vite, comme le platane ou le peuplier. Résultat : certains arbres trop développés et plantés trop près des habitations gênent aujourd'hui considérablement les riverains. C'est notamment le cas dans le quartier de la gare, où les alignements de pla-

tanes cachent totalement la lumière. « Il s'agit désormais d'adapter les arbres aux dimensions de la rue », souligne Véronique Bousquet, responsable du service espaces verts de la Ville. « Nous optons pour de nouvelles essences mieux adaptées aux caractéristiques de chaque site en tenant compte no-

tamment de la nature du sol, de la disponibilité en eau et de l'espace. » L'objectif est aussi de lutter contre la banalisation du paysage en choisissant des essences variées. La rue du Banc Vert, à Petite-Synthe, en est un bon exemple : des frênes y côtoient des sorbiers et des poiriers.

Bon à savoir...

Un chien qui fait pipi contre un arbre, des enfants qui s'amuse à enlever une écorce ou encore des amoureux qui gravent leurs noms sur un tronc, et les voitures qui cognent leur pare-chocs contre le platane... les arbres d'alignement subissent de multiples agressions et contraintes qui ont pour conséquence principale de voir leur croissance et leur longévité inférieures à celles d'individus de la même espèce vivant dans des conditions plus favorables. Car c'est justement juste sous l'écorce que les flux vitaux circulent dans l'arbre.

Un poumon vert ?

On dit souvent de l'arbre qu'il est le poumon vert d'une ville. L'arbre a en effet des vertus écologiques. Pendant la journée, il absorbe du gaz carbonique et neutralise les autres polluants atmosphériques (ozone, dioxyde de soufre...), tandis qu'il filtre dans le même temps les poussières, cendres, pollens et aérosols. Il contribue également à rafraîchir l'air en augmentant le taux d'humidité par sa transpiration.

Le coût d'un arbre

La Ville dépense en moyenne 1000 euros pour remplacer un arbre en alignement sur la voirie. Cette somme comprend l'arrachage de la souche de l'arbre mort puis la replantation d'une nouvelle espèce.



30 000 arbres à Dunkerque*

Le nombre d'arbres recensés sur le territoire dunkerquois est en constante augmentation. Aujourd'hui, on compte environ 6 800 arbres d'alignement plantés le long des voies et plus de 23 200 arbres sur les espaces verts publics, dans les parcs et les jardins.

Mais si Dunkerque ne possède pas d'arbres centenaires du fait de sa situation particulière lors de la Seconde Guerre mondiale, la Ville a cependant recensé 15 « arbres remarquables », présents aussi bien dans le domaine privé que public (principalement au

parc Coquelle et dans les jardins de la bibliothèque du centre-ville) et dont la préservation est donc nécessaire. À noter que ce patrimoine arboré s'est considérablement développé au début des années 1990 avec la mise en place du projet Neptune et les constructions

Pas question non plus de planter n'importe quand. « Dans le cadre du plan de gestion du patrimoine arboré, nous souhaitons réaliser des alignements d'arbres homogènes », souligne Véronique Bousquet. « Quand un arbre meurt, nous ne le remplaçons pas tout de suite. Nous préférons attendre un peu afin de renouveler totalement l'alignement plutôt que

d'avoir de jeunes arbres qui poussent à côté de grands platanes. Le résultat est dès lors plus harmonieux. » De la même façon, lorsque la sécurité des habitants est en jeu, l'abattage d'un arbre est nécessaire. Des expertises sont menées régulièrement par les agents du service des espaces verts. Ces derniers contrôlent l'état de santé des différen-

tes essences à l'aide d'un résistographe qui sonde la résistance du tronc. « Nous ne voulons pas prendre de risque. Il faut parfois se résoudre à abattre des arbres malades qui deviennent dès lors dangereux pour les habitants. Mais il ne faut pas se fier aux apparences : certains arbres sains d'apparence peuvent en fait être endommagés à l'intérieur et



15 arbres remarquables



23 200 arbres dans l'ensemble des espaces verts



6 800 arbres d'alignement

Infographie : Nicolas Decoopman

Questions à Marcel Lefèvre, adjoint chargé de l'écologie urbaine

Il existe à Dunkerque près de 30 000 arbres. Comment la Ville gère-t-elle ce patrimoine ?

Les arbres en milieu urbain se trouvent dans un environnement très différent de celui de leur milieu d'origine. Il est donc toujours délicat de gérer le patrimoine arboré. Notre préoccupation est de concilier la gestion des arbres avec le bien-être des habitants. Le problème est que beaucoup d'arbres plantés lors de la reconstruction de Dunkerque ne sont en réalité pas compatibles avec le milieu urbain. Il faut dès lors intervenir régulièrement sur ces essences. Or plus on va élaguer un arbre, plus on va le fragiliser. Nous cherchons donc à implanter sur le territoire des essences mieux adaptées à notre environnement.



De quels moyens disposez-vous pour assurer cette gestion ?

La Ville a établi il y a environ une dizaine d'années un plan vert qui a permis de connaître et d'évaluer l'état de santé des essences d'arbres présentes sur le territoire. La Ville vient aujourd'hui d'acquérir un logiciel informatique qui permettra de remettre à jour des données très précises sur le patrimoine arboré dunkerquois. Chaque arbre disposera bientôt d'une véritable fiche d'identité.

Pouvez-vous nous en dire plus sur les plantations d'arbres à venir ?

Dans le cadre du réaménagement du fort de Petite-Synthe, ce sont près de 175 arbres qui vont être plantés très prochainement. Une étude paysagère vient également d'être désignée pour la réfection du jardin du parc Coquelle ainsi que pour le parc Malo, entre autres. N'oublions pas non plus le travail qui va être réalisé autour du quartier du Grand Large et qui contribuera aussi à redonner à l'arbre ses lettres de noblesse par la création d'un jardin arboré au cœur du quartier.

réalisées le long des quais de la citadelle et de la gare. Concernant les essences recensées sur le territoire dunkerquois, c'est le peuplier qui se paie la part du lion à une écrasante majorité, avec près de 32% du total des arbres plantés. Viennent ensuite

le platane (25 %), l'érable (15 %) et le tilleul (8 %). Rappelons que la majorité des essences sont des feuillus et qu'il existe peu de conifères à Dunkerque. La dureté du climat, notamment l'exposition de la ville aux vents, et la proximité de la mer

font que la palette végétale disponible à Dunkerque est assez restreinte. Néanmoins, la Ville cherche aujourd'hui à diversifier les espèces, notamment par l'implantation d'arbres fruitiers.

*Arbres recensés en 1995.

donc constituer un danger pour l'environnement. »

Une gestion en douceur

Mais contrairement aux idées reçues, un arbre vivant dans des conditions normales n'a pas besoin d'être taillé. La coupe des branches est toujours une agression. Les élagages mal

conduits l'abîment et le rendent plus sensible aux maladies. À Dunkerque, on applique désormais la taille douce, c'est-à-dire qu'on ne coupe des branches que si nécessaire. Le service d'élagage intervient ainsi à la demande des résidents qui exigent plus de lumière

⇒ Suite page 12

Les acrobates des espaces verts

La Ville dispose d'une équipe de huit agents municipaux formés à la taille douce, qui assurent l'élagage et la taille des 30 000 arbres présents dans les parcs et jardins ou sur la voirie, épaulés par les jardiniers de quartier. L'élagage participe au nettoyage de l'arbre. Il est ainsi parfois nécessaire de couper une partie des branches pour des raisons de sécurité (élimination des branches mortes ou malades menaçant de tomber), pour soigner et protéger l'arbre des maladies et des parasites mais aussi pour former la charpente de l'arbre en développement. Equipés de tronçonneuses, les « élagueurs voltigeurs » travaillent le plus souvent dans les airs, en se balançant de branches en branches, guidés par leurs collègues restés au sol. Ces opérations dangereuses et spectaculaires sont également très physiques.



Sensibiliser les jeunes Dunkerquois

Gérer et intégrer le patrimoine arboré dans la ville, c'est aussi le faire connaître, notamment auprès des plus jeunes. Initiées au début des années 1990 par la Maison de l'environnement, les Journées de l'arbre visent à sensibiliser les scolaires au monde végétal. La Maison de l'environnement réalise ainsi des interventions en classe sur divers thèmes relatifs au patrimoine arboré dunkerquois, tandis que les services municipaux animent des ateliers pratiques sur le terrain. Objectif : faire participer les enfants aux chantiers de plantation d'automne et les initier aux techniques de plantation.



.....⇒ Suite de la page 11

mais aussi pour dégager les fils électriques ou des panneaux de signalisation. La taille des arbres se fait donc régulièrement suivant leur âge et leur essence, avec comme objectif de les rendre moins fournis. (Voir encadré) La gestion du patrimoine arboré dunkerquois ne peut aujourd'hui se faire sans la participation de tous. La Ville met en place des réunions

de concertation avec les habitants lorsque des aménagements paysagers doivent voir le jour. Les riverains de la rue d'Avesnes ont ainsi pu définir avec l'aide des services municipaux les arbres qu'ils voulaient voir fleurir dans leur rue. Treize merisiers ont donc été plantés dans leur quartier. De la même façon, les habitants de Dunkerque-Sud ont pu

participer à l'aménagement paysager de la rue du Fort Louis lors d'un atelier de vie de quartier en janvier dernier. Enfin, dans le même esprit, une concertation a été mise en place avec les conseillers communaux de Dunkerque-Centre et Rosendaël concernant le réaménagement de la rue du 110° RI. ◆

Déplacement scolaire

Aller à l'école autrement

Après une première expérimentation menée en juin dernier, le plan de déplacement scolaire poursuit son bonhomme de chemin à partir du lundi 10 avril

et jusqu'aux vacances d'été avec la participation de deux nouveaux groupes scolaires - les écoles maternelle Hector-Malot et élémentaire de la Mer à Malo-les-Bains et la Meunerie à Petite-Synthe - qui se joignent aux ensembles Charles Perrault-Kléber et Charles Péguy-Jean Jaurès ainsi qu'à la Porte d'Eau (I et II), déjà parties prenantes en juin dernier. L'objectif est de faire évoluer progressivement les comportements des parents en les incitant à stationner sur des parkings aménagés à quelques centaines de mètres des écoles (1) puis à accompagner leurs enfants à pied jusqu'à l'établissement scolaire en empruntant des « pistes indiennes », c'est-à-dire des itinéraires piétons repérés et protégés. Ils y seront d'autant plus encouragés que la circulation sera réduite devant l'accès des écoles pendant vingt minutes le matin et le soir, et que l'accès aux secteurs concernés sera matérialisé par une barrière amovible mise en place par un agent municipal. Dans le même temps, des parcs à vélos seront aménagés provisoirement dans les écoles de la Mer, de la Porte d'Eau et de la Meunerie, l'école Kléber étant main-

tenant pourvue d'une structure définitive. Les parents d'élèves des écoles concernées seront conviés à des réunions au cours de la première quinzaine du mois de mai afin d'établir un premier bilan et d'envisager l'avenir du PDS.

L'investissement des parents

Depuis la rentrée de septembre, un comité de pilotage composé de professionnels et d'élus s'est réuni chaque mois pour faire le point sur le dossier, tandis que des groupes techniques ont rassemblé régulièrement des équipes de techniciens, enseignants et pa-

rents d'élèves sur le territoire de chaque école. Dans le même temps, la Maison de l'environnement a travaillé sur un diagnostic de territoire pour étudier les modes de déplace-

exactement l'inverse qui se produit. Cette enquête a également permis d'apprendre que deux tiers des enfants déjeunent au restaurant scolaire, ce qui réduit d'autant les difficultés

de circulation à l'heure du midi. On s'aperçoit que la situation varie selon les quartiers et que, de ce fait, il n'y a pas de solution unique valable pour l'ensemble du territoire dunkerquois. En fait, au-delà des moyens mis en œuvre par la collectivité, la réussite du plan de déplacement scolaire dépend avant tout de l'investissement des parents, en sachant que beaucoup trop de déplacements courts s'effectuent au moyen de l'automobile. Et le jeu en vaut la chandelle car moins de voitures agglutinées devant les écoles, c'est plus de sécurité pour les enfants et moins de pollution de l'air et de nuisances sonores. Aller à pied à l'école, c'est aussi développer l'autonomie de l'enfant et sa connaissance de la ville, partager un moment privilégié avec lui tout en contribuant à préserver sa santé à travers un exercice physique. Et puis, les parents automobilistes d'aujourd'hui sont bien souvent les piétons de jadis, ceux qui allaient à l'école à pied, seuls, avec les copains ou accompagnés d'un adulte. Avouons que cela avait pas mal de bons côtés. ♦



ment de et vers l'école, les trajets utilisés, l'impact de ce trafic devant les écoles et dans les rues adjacentes, en interrogeant parents, enfants et riverains. À l'école de la Mer, par exemple, où la moitié des élèves habitent le quartier, 48 % d'entre eux viennent régulièrement à l'école en voiture contre 45 % à pied. À la Meunerie, en revanche, la quasi-totalité des élèves demeure dans le secteur de l'école, mais un problème de liaisons piétonnes fait que plus de la moitié d'entre eux rejoignent le groupe scolaire en voiture. Au Parc Marine, en centre-ville, une large majorité d'élèves vient à pied, alors qu'à la Porte d'Eau, c'est

(1) Ces parkings sont situés rue Bel Air et place Schipman (écoles de la Mer et Hector-Malot), place de l'Andalousie et boulevard du 8 mai 1945 (écoles Kléber et Charles-Perrault), au Stade Tribut (écoles Charles Péguy-Jean Jaurès) et avenue du Stade (écoles Porte d'Eau I et II). Cette piétonnisation sera complétée par un changement d'accès principal à l'école (entrée et/ou sortie) sauf Charles-Perrault.